[redacted]

From: Ingrid Wellens [redacted]
Sent: 08 June 2011 11:24
To: Euro-Ombudsman
Subject: [EOWEB] Consultation publique sur le projet de déclaration des principes du service public pour les fonctionnaires de l'Union européenne

Sender

Sender Ingrid Wellens [redacted]
Date Wednesday, June 8, 2011 11:21:14 AM CEST

Vos informations

Partie 1 - Information sur l'expéditeur

MÉDIATEUR EUROPÉEN
08 JUIN 2011
ARRIVÉ LE

First name Ingrid
Surname Wellens
E-mail address [redacted]
Language fr - français

Part 2 - Data

Subject Consultation publique sur le projet de déclaration des principes du service public pour les fonctionnaires de l'Union européenne

Content

Cher Médiateur,

suite à la consultation en objet, j'aimerais vous partager mon point de vue comme citoyen européen :

Les institutions doivent étaler une transparance absolue à travers les moyens de communications d'aujourd'hui (websites, presse, tv, rapports), et cette information doit être promue au grand public. La visibilté doit être très grande.

Les fonctionnaires doivent être des personnes selectionnées à travers une procédure stricte et devront être compétent et brillant dans leur domaine de compétence. Ainsi que de faire preuve d'une polyvalence, d'une grande capcaité d'adaptation et d'un dévouement total pour l'idée d'une Europe unie.

Mais il faut qu'on garantie qu'ils puissent travailler de façon autonome et indépendante en mettant l'enjeu de l'UE au premier plan.

Pour cela il est indispensable d'attirer un coprs de fonctionnaires repondants aux critères ci-dessus en les proposant des salaires attractifs(mais en ligne avec les autres organisations internationales) et des avantages sociaux correspondants à la moyenne des états-membres. De l'autre coté, un fonctionnaire s'engage à faire preuve de rentabilité à travers des rapports d'évaluation et peut subir des sanctions en cas de prestations insuffisantes (ralentir l'avancement dans la carrière jusqu'au licenciement pour insuffisance professionnelle).

Des institutions indépendantes avec des fonctionnaires dévoués et motivés assuront le progrès constant de l'intégration européenne.

08-06-2011/Ref.:11/08045

08/06/2011